

Tri en Seine : Deuxième édition de la déchèterie fluviale

Le 18 septembre, les entreprises du quartier des Deux Rives sont invitées à déposer tout type de déchets (mobilier, matériel électrique) sur une péniche amarrée au port de Bercy. Cette opération exceptionnelle, cofinancée par la Ville de Paris et Voies navigables de France (VNF) est le fruit d'un partenariat unique entre une dizaine de structures du quartier.



- Direction territoriale de Paris -
Publié le 18 Septembre 2020

Forte du succès de la précédente édition de Tri en Seine, la Ville de Paris, la RATP et Voies navigables de France renouvellent l'installation d'une déchèterie fluviale éphémère en plein coeur de Paris. L'année dernière, l'expérimentation avait permis de récolter plus de 15 tonnes de déchets.

La péniche, amarrée sur le quai de Bercy, collectera les déchets et encombrants des entreprises le vendredi 18 septembre. Cette opération, au coeur du quartier des Deux Rives est destinée à éviter les émissions de gaz à effet de serre et les nuisances équivalentes à 25 camions dans Paris. Les déchets seront acheminés jusqu'au centre de recyclage situé sur le port de Gennevilliers.